



Des jardins d'innovation, un nouveau tissu industriel pour la Wallonie ?

Philippe Destatte
directeur général de l'Institut Destrée

11 novembre 2016

A l'heure où le Gouvernement de Wallonie boucle ses négociations multilatérales sur le CETA (*Comprehensive Economic and Trade Agreement*), avec les autres entités fédérées belges, le gouvernement fédéral, la Commission et le Conseil de l'Union européenne, et même directement avec le Canada, il semble difficile de distinguer si ce moment intense de mobilisation d'acteurs régionaux va permettre une réactivation de l'économie wallonne [1]. La bonne nouvelle, en tout cas, est d'avoir remis le Parlement de Wallonie au cœur des choix économiques sensibles, lui qui avait été un peu oublié dans ces champs d'action si on le compare, par exemple, au modèle que constitue en cette matière le Parlement de Finlande et son Comité du Futur [2].

L'économie wallonne, on le sait, a été très affectée par l'annonce, début septembre 2016, de la fermeture de Caterpillar Charleroi. Cette entreprise internationale a longtemps été un des premiers pourvoyeurs privés d'emplois industriels en Wallonie, derrière Cockerill ou Arcelor. Installée depuis 1965 sur le site de Gosselies, la société américaine a en effet accueilli dans ses ateliers, durant ce bail de cinquante ans, jusqu'à 4500 emplois en 2005, avant de les réduire à près de 3000 en 2013, et d'annoncer son redéploiement sur d'autres sites européens du groupe. On a dit d'ailleurs un peu vite au moment de cette dernière crise que cette multinationale était « hors sol » et n'avait pas su s'intégrer dans le tissu économique wallon. Ce constat apparaît pourtant assez contradictoire avec le fait qu'aux emplois directs menacés, on devrait, nous dit-on dans la foulée, ajouter 4000 emplois indirects chez plus de 500 sous-traitants en Wallonie et à Bruxelles. Et d'oublier aussi que, voici dix ans, on considérait Caterpillar comme une entreprise dont d'anciens employés louaient *le sens de l'éthique et l'intégrité* [3], et qu'on discernait à son patron, Pierre Cuisinier, le titre de *Manager de l'année 2005*...

Il fait peu de doute que le choc de la fermeture du site de Gosselies a alimenté la révolte wallonne contre le CETA, tant dans le chef des responsables politiques concernés que des associations ainsi que des citoyennes et citoyen. Ainsi, nous semblons parfois oublier, ou voulons ignorer, que les multinationales font évidemment partie intégrante de l'écosystème d'innovation, mais aussi de celui de l'emploi régional, comme en atteste le rôle que jouent GSK, UCB, AGC ou BAXTER en Wallonie. On n'ose toutefois pas penser que le contraire soit également vrai, c'est-à-dire que les termes de la résolution du Parlement wallon du 27 avril 2016 dont on a tant parlé [4] aient pu être lus à Chicago au printemps dernier. En effet, dans son article publié dans *L'Echo* du 28 avril 2016, Frédéric Rohart titrait : *La Wallonie lance un pavé dans l'Atlantique*. Il y est effectivement question des multinationales US...

Le débat stimulant qui a été mené autour de ces questions dans les médias et sur les réseaux sociaux a, n'en doutons pas, été très utile, car il a, de nouveau, posé la question des termes de développement d'une région comme la Wallonie face à la globalisation, mais aussi face aux modèles économiques qui la sous-tendent, ouvrant parfois la voie à des pistes d'alternatives.

Le Nouveau Paradigme industriel

Nous avons, à plusieurs reprises déjà, eu l'occasion de décrire les éléments constitutifs de la transition dans laquelle nous nous situons, c'est-à-dire du passage de la Wallonie d'un modèle de région européenne de tradition industrielle (RETI) classique vers un nouveau paradigme industriel (NPI) [5]. Ce nouveau paradigme reste celui d'une région marquée par l'industrie même si cette dernière n'est plus uniquement manufacturière et que sa définition même, y compris statistique, évolue, notamment pour y intégrer des services et des activités immatérielles. Néanmoins, l'évolution lui fait connaître une métamorphose et une mutation. La métamorphose est due à la prise de conscience par l'être humain, depuis les années 1970, que la Terre constitue un système aussi fini que fragile et qu'il s'agit d'en prendre soin si on veut la préserver dans le temps long. Ainsi, le développement durable, en tant que recherche d'harmonie entre tous les éléments du système, modifie-t-il progressivement, non seulement par une transformation progressive des normes internationales, nationales et locales, mais aussi par des changements d'attitudes individuelles qui se généralisent, le cours des échanges et par là de l'économie mondiale. La mutation, quant à elle, trouve son origine dans la Révolution cognitive. Déclenchée à la fin des années 1960, celle-ci – toujours en cours – se fonde sur l'intelligence, l'informatique et son application à la cybernétique et à la biologie. Biotechnologie et robotique en sont les moteurs principaux. La numérisation ou la digitalisation n'en est que le dernier avatar, voire une manière d'y sensibiliser une nouvelle génération. On l'a compris, ces mouvements sont séculaires, les changements technologiques nous paraissent en accélérations croissantes, mais, les sociologues nous le répètent, les valeurs et les comportements humains ne se transforment que de manière générationnelle, donc en escalier, marche après marche.

La difficulté pour chacun de nous est de nous situer dans ce processus et, plus encore, d'y situer notre région, notre pays et de prendre la mesure des changements. Nous ne disposons pas encore, en effet, des cadres de compréhension adéquats, des bonnes lunettes, pour voir avec clarté le nouveau monde qui se construit et, au même moment, nous sentons que celui pour lequel nous avons été préparés nous échappe. Nous ne le comprenons ni ne l'appréhendons plus comme hier. Pire, nous ne savons plus quel chemin prendre, quelle trajectoire suivre. D'autant que nous peinons à nous localiser dans la société moderne qui, elle-même fragmentée, nous donne à voir des expériences multiples qui nous paraissent tantôt enthousiasmantes, tantôt incohérentes, tantôt néfastes.

Nous voudrions, comme Philip Kitcher nous y invite, considérer le progrès comme une réduction de la distance entre un objectif collectif à atteindre et l'endroit où nous nous situons^[6]. Mais la vision commune et partagée de cet objectif collectif, qui ferait probablement sens, ou, à tout le moins, débat, ne semble pas exister, ni au niveau mondial, ni au niveau européen, ni au niveau national ou régional. Dès lors, nous suivons le philosophe anglais dans sa seconde approche, plus pragmatique, qui consiste à tenter de résoudre les problèmes majeurs qui se posent à nous.

C'est dans cette perspective que j'identifierai trois enjeux que je crois essentiels pour la Wallonie et m'interrogerai sur la manière d'y répondre. Le premier est celui de la transition en cours vers le nouveau paradigme industriel. Le deuxième est celui de l'équilibre entre l'emploi productif et celui que je qualifierai de sociétal. Le troisième est celui de notre positionnement économique dans le monde.

1. Une vague de mutations dont on a perçu le sens, mais pas assez les exigences

Depuis les années 1970, la Wallonie mène deux efforts colossaux en même temps : d'une part, faire face au désinvestissement massif dans les secteurs traditionnels de son industrie, d'autre part, innover et investir dans des secteurs d'avenir qui n'existaient pas ou très peu. Durant toutes ces années, elle a manqué de capitaux, de travailleurs – le chômage résultant de la disparition des anciens secteurs déqualifie massivement employés et ouvriers – et surtout d'un volume suffisant d'entrepreneurs et de chercheurs innovants. Néanmoins, la Région a pu trouver les voies de son redéploiement par des efforts constants menés par les pouvoirs et opérateurs publics, régionaux et territoriaux, voire locaux, qui se sont souvent substitués aux financiers privés, trop souvent timides, voire absents, par les universités et centres de recherches, ainsi qu'une poignée d'entrepreneurs et de travailleurs, y compris quelques fameux syndicalistes, qui ont continué à croire en leur région. Prenant conscience des mutations nécessaires, s'appuyant sur les moyens européens, ceux-ci ont multiplié les plans stratégiques globaux, mais aussi les initiatives disparates et fragmentées qui ont permis à la Wallonie de mettre fin à son déclin. Étymologiquement, décliner signifie tomber, décroître, perdre sa vitalité, ses forces, aller vers sa fin. Décliner, cela veut aussi dire refuser. Les Wallons ont refusé de mourir, de cesser d'exister. Cet effort a abouti au milieu des années 1980, moment où ils ont pu affermir leur économie, préparer leur redressement, améliorer leur base industrielle, se reconvertir. Néanmoins, durant les années qui ont suivi, si du neuf se mettait en place, le vieux continuait à périr. Ceci signifie que tous les efforts pour se stabiliser ont porté, mais que le redressement n'a pas encore eu pleinement lieu dans toute la région. Centres de transpositions et de recherches, clusters, pôles de compétitivité, *hubs* créatifs, maisons du design, agences et conseils numériques ont sorti leurs effets, *spin-offs*, *start-ups*, etc. se sont multipliées. Un pôle a pris un poids considérable bénéficiant à la fois de la proximité métropolitaine de la capitale de l'Europe, des deux universités de Louvain-la-Neuve et de Leuven et de celles de Bruxelles ainsi que d'une attractivité environnementale et infrastructurelle remarquable : le Brabant wallon. Son poids en Recherche-développement (R&D) est tel, grâce aux entreprises à vocation internationale qui y sont localisées, que le Brabant wallon biaise l'ensemble des statistiques régionales et fait apparaître l'extrême faiblesse des autres provinces wallonnes ^[7].

La comparaison, réalisée par les chercheurs du Conseil économique et social de Wallonie sur des indicateurs de la Région wallonne et des régions européennes de tradition industrielle (RETI) comparables, entre 2005 et 2013, présentée dans l'édition 2016 des *Regards sur la Wallonie*, montre que le dynamisme économique ne lui permet toujours pas d'atteindre le niveau économique de la moyenne des RETI, même si elle fait généralement mieux que la moyenne des trois RETI les moins performantes, ce qui constitue une maigre consolation.

	Moyenne des 15 RETI	Moyenne des 3 RETI moins performantes	Wallonie
PIB en SPA par hab. EU=28	111,4	81,0	87,3
Taux d'emploi des 20-64	69,2	59,2	62,3
Taux chômage des 20-64	10,9	22,3	11,1
Dépenses R&D %	1,61	0,86	2,91

PIB			
Dépenses R&D entreprises	0,88	0,46	2,38
Dépenses R&D Pouvoirs publics	0,48	0,29	0,49

Regards sur la Wallonie, p. 12, Liège, CESW, Juin 2016 [8]. Sources Eurostat, Calculs CESW.

Ainsi, le rapport indique également que, après avoir atteint le point culminant en 2010, le niveau de PIB/habitant wallon (SPA) comparé à l'Europe des 28=100 s'est *bel et bien dégradé année par année* [9]. De même, *la comparaison de la population wallonne en âge de travailler à 10 ans d'écart montre que les taux d'activité, d'emploi et de chômage sont quasiment identiques à ceux de 2005* [10].

Les données liées à la cohésion sociale sont probablement les plus inquiétantes. Même si l'enquête EU-SILC n'est plus détaillée par région depuis 2012, la Wallonie peut prendre pour elle le pire des conclusions de cette étude au niveau belge. Celle-ci indique que plus d'une personne sur cinq (21,2 % en 2014) est menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale. Ainsi, suivant le CESW ce pourcentage se situerait entre 22,7 % et 23,9 % en Wallonie (contre 13,6 % et 17 % en Flandre). Dans les provinces wallonnes, entre 15 et 21 % de la population vit sous le seuil de pauvreté contre 9,7 à 12,5 % en Flandre. En 2015, on comptait en Wallonie, chaque mois, en moyenne 55.902 bénéficiaires du RIS (Revenu d'Intégration sociale) soit 48,1 % du nombre de bénéficiaires belges pour une population qui n'en représente que 32%. Entre 2014 et 2015, le nombre de bénéficiaires du RIS a augmenté de 17,3% en Wallonie [11]. Ne pensons pas que ces évolutions n'aient pas elles-mêmes des conséquences systémiques...

Si les recettes et méthodes prônées par les politiques internationales d'innovation sont probablement bien appliquées [12], on peut s'interroger sur leur intensité. Les efforts des gouvernements wallons n'ont pas été limités en matière d'innovation stratégique, dans la logique d'ailleurs des politiques écosystémiques prônées au niveau européen, avec leurs volets en matière d'attractivité, de compétitivité, de cohésion, d'innovation, ainsi que leurs déclinaisons en termes d'économie circulaire ou d'initiatives numériques [13]. Ils l'ont peut-être été en termes de volumes d'investissement à haut potentiel d'impact, tant pour des raisons de culture d'organisation que pour des questions de moyens disponibles.

On pourra pointer pour illustrer cette analyse, le fait que c'est la province qui a été la moins soutenue par les Fonds structurels européens qui se démarque dans le paysage wallon. C'est donc aussi, par extension, la province qui a sans doute privilégié les investissements dans le système d'innovation et les acteurs, plutôt que dans les infrastructures. En fait, le Brabant wallon constitue un véritable jardin d'innovation, sur le modèle de l'*Innovation Garden Espoo* en Finlande, dans lequel les processus d'incubation d'entreprises peuvent se réaliser. La métaphore, qui provient de la *Brussels Innovation Union Conference* (EU 2020 *Flagship Initiative*) en 2013, est belle, car tout le monde sait qu'un jardin ne se développe pas sans jardiniers. L'objectif est de faire s'élever le niveau de capital renouvelable (que l'on peut renouveler, de nouveau et d'innovation) de ses organisations, de ses territoires et de ses citoyens [14], de contribuer au bien-être de sa région, mais aussi au-delà, dans un monde sans frontières.

Si, en Wallonie, le cœur de notre développement actuel s'inscrit dans le Brabant wallon, d'autres jardins d'innovation pourraient se développer davantage autour de nos deux aéroports régionaux que sont Liège et Charleroi. L'Aéropôle de Charleroi Gosselies a

évidemment cette vocation, mais sa connexion avec la métropole carolorégienne en construction n'a pas encore pu s'établir physiquement ni mentalement, la disparité sociale restant trop pesante entre la capitale du Pays-Noir et le plateau en développement technologique. Les Finlandais évoquent ici les concepts de *Urban CleanTech* – prévention des impacts industriels sur le changement climatique, en matière énergétique, mais aussi de pollution industrielle ^[15] -, de *Human Health Tech*, liée aux bassins de soins, biotechnologies, pharmacies, etc., de *Digitalizing Industry*, dans le domaine numérique et de la robotisation, de *Welfare City*, où le citoyen est au centre des attentions, et de *Smart Citizen*, où les technologies numériques contribuent à la régulation des risques et des nuisances urbaines. Ces sujets apparaissent comme autant de forces-clefs pour développer ces jardins d'innovation dans lesquels l'espace urbain sert de catalyseur entre les universités – en développement à Charleroi grâce à l'UMONS (que l'on devrait nommer Université de Wallonie à Charleroi) et à l'Université ouverte qui joue un rôle d'intégrateur des autres pôles académiques au sein de la métropole -, les PME et TPE de tout poil. Quant à Liège, elle dispose d'atouts majeurs, grâce à son positionnement (capitale économique wallonne avec le CESW, la SRIW, la SOGEPA, l'AEI, la Sowalfin, etc.), la Meuse, une belle connexion TGV avec Bruxelles, Paris et l'Allemagne, des axes autoroutiers remarquables, un aéroport fret, une puissance universitaire avec l'ULg (que l'on devrait appeler Université de Wallonie à Liège), une densité remarquable de hautes écoles, de centres de recherches et quelques entreprises fleurons technologiques.... L'articulation de ces instruments structurants et des outils de développement proprement liégeois fonctionne assez bien grâce et malgré le nombre d'opérateurs : SPI, GRE-Liège, Meusinvest, Liège-Europe-Métropole, Liège-Creative, Grand-Liège, etc. Les infrastructures se développent même si les difficultés de développement persistent, en particulier en matière de cohésion sociale.

2. Un nouvel équilibre à rechercher entre emploi productif et emploi sociétal

Le Rapport Brundtland (1987) sur le développement durable insiste sur la nécessité de construire *un système économique capable de dégager des excédents*. Or, en Wallonie, dès 1991, Henri Capron (ULB-DULBEA) montrait, dans le cadre des travaux *La Wallonie au futur*, que *le secteur public était devenu l'activité dominante en Wallonie, supplantant ainsi l'activité industrielle*. En effet, en 1989, l'emploi salarié par rapport à la population était de 6,47 % en Wallonie (contre 5,46 % en Flandre) tandis que l'emploi manufacturier, qui avait chuté de 12,8 % les quatre dernières années, était au niveau de 5,41 % contre 7,83 % en Flandre ^[16]. Le Professeur Capron mettait également en évidence la vulnérabilité de la Wallonie qui ne disposait plus que d'une base industrielle très faible et la nécessité pour la région de développer une véritable stratégie industrielle tant par une consolidation de ses acquis, que par une plus grande diversification. Pour ce faire, il insistait sur l'importance de *la revitalisation qui devrait se fonder sur des pôles de compétitivité technologique structurants* ^[17]. Parallèlement, et à la suite des recherches d'Albert Schleiper (CUNIC), pilotant un groupe d'économistes régionaux, ces travaux mettaient en évidence l'importance du secteur non marchand par rapport au secteur marchand, proportionnellement plus élevé que dans le reste de la Belgique, en raison de la réduction excessive ou de la croissance trop faible des emplois dans le secteur marchand. Ces travaux montraient que les activités non marchandes, concentrées dans les deux secteurs « Services publics, enseignement » et « Services divers », représentaient ensemble 43,7 % de l'emploi salarié wallon (351.286 emplois sur 804.553) et 32,3 % de l'emploi total du côté flamand ^[18]. Ce différentiel de plus de 10 % représentait un déficit de plus de 90.000 emplois dans le secteur marchand wallon. Le groupe de travail arrivait à la conclusion que *l'évolution de l'activité économique à l'horizon 2010 impliquait une répartition de l'emploi entre les divers secteurs compatibles avec la finalité des activités économiques, à savoir la création de richesse, ce qui, à court et à moyen terme, nécessite une importante croissance nette de l'emploi dans les secteurs industriels et tertiaires marchands* ^[19].

Depuis cette période, nous avons souvent, de même que l'Union wallonne des Entreprises (UWE), fait écho à ce déséquilibre fatal. Des calculs semblables que nous avons réalisés cet été à partir des nouveaux chiffres de répartition de l'emploi par secteur macro-économique, publiés par l'UWE, montrent que, si en Flandre 63,8% de l'emploi se trouve dans les entreprises, ce pourcentage n'est que de 56,2 % en Wallonie (données 2014). Dans le nord de la Belgique, 15,1% de l'emploi se localise dans les administrations publiques. Ce chiffre atteint 21,4% en Wallonie.

Répartition de l'emploi par secteur macro-économique (2014)	FLANDRE	WALLONIE
Entreprises	63,8 %	56,2 %
Administrations publiques	15,1 %	21,4 %
Indépendants	21,1 %	22,5 %
Total	100 %	100 %

UWE, Août 2016

Si on adopte les mêmes proportions qu'en Flandre, il manque toujours environ 90.000 emplois dans les entreprises en Wallonie [20]. Comme l'indique l'UWE en commentant ses chiffres sur la valeur ajoutée, le propos n'est pas d'en déduire que le secteur public est trop important dans l'absolu, mais que, relativement à lui, le secteur des entreprises est trop peu développé. Dès lors, écrit l'UWE, *la conclusion tirée dans les versions précédentes de nos études reste d'actualité : le poids du secteur privé reste insuffisant dans l'économie wallonne* [21]. Nous en sommes nous aussi convaincus.

Depuis sa constitution en 2014, le Gouvernement a décidé de contingenter la fonction publique, mais cette mesure ne peut être efficace que si, parallèlement, le périmètre de l'action publique est redéfini en Wallonie de telle sorte que des missions prises en charge par le public aux niveaux régional, provincial, local ou de la Communauté française soient confiées ou rendues au domaine privé, c'est-à-dire des entreprises, de l'économie sociale ou même du monde associatif. Pour ce faire, il est probablement essentiel d'intensifier l'effort de sensibilisation et d'éducation des jeunes et des sans-emploi à la prise d'initiatives en matière entrepreneuriale et de renforcer les dispositifs d'accompagnement tant en matière de création que de transmission d'entreprises. Et ce, au-delà même du Pacte pour l'Emploi et la Formation, signé en juin 2016 avec les interlocuteurs sociaux et dont les premières mesures sont attendues début 2017 [22]. Ce Pacte fait en effet de la question de l'Emploi la priorité numéro 1 du Gouvernement wallon.

3. Le positionnement de l'économie wallonne dans le monde

Il existe une forme de tension au cœur du Nouveau Paradigme industriel qui, d'une part, nous pousse à valoriser l'économie de proximité et les circuits courts pour éviter les charges et coûts énergétiques et environnementaux et, d'autre part, intègre la spécialisation de l'économie mondiale qui permet le développement équitable des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine [23]. En matière industrielle, la nouvelle génération d'activités orientées vers l'innovation est un écosystème socialement motivé et d'innovation ouverte, global par nature et interconnecté à une communauté d'acteurs de niveau mondial. Même à l'heure des

technologies de l'information et de la communication, ce système est fait de rencontres physiques et d'échanges planétaires, y compris en marchandises.

De même, la continentalisation et la globalisation nécessitent – dans une logique de concurrence comme de coopération – la prise en compte d'échelles et de masses critiques des entreprises, des universités ainsi que des centres de recherches, afin notamment d'exister sur la carte de l'Europe et du monde et de pouvoir se trouver des partenaires de niveau international. Des dynamiques de réorganisations et de rapprochements sont en cours dans l'enseignement supérieur en Wallonie et à Bruxelles, des nécessités se font jour également dans le domaine des centres de recherche où le modèle allemand des Fraunhofer interpelle par ses capacités à établir des réseaux efficaces de partenariats puissants en R & D. Créé en 1949 en prenant le nom du célèbre chercheur et entrepreneur munichois Joseph von Fraunhofer (1787-1826), cette organisation sans but lucratif réunit plus de 24.000 scientifiques et ingénieurs qui travaillent dans 66 instituts et unités de recherches avec un budget annuel de 2 milliards d'euros [24]. L'efficacité et l'ouverture de ce type d'outil constituent une leçon pour tous les pays et régions d'Europe. L'objectif pour la Wallonie, comme pour la région finlandaise d'Espoo, consiste bien à ce que l'on puisse se dire qu'il s'agit d'un de ces endroits au monde où les réalisations concrètes sont possibles tant au point de vue de la recherche, que de l'innovation, ou de l'entrepreneuriat [25].

Dans le cadre de la Mission prospective Wallonie 21, menée au profit du Gouvernement wallon de 2000 à 2004, un plan d'action avait été élaboré en vue de contribuer à faire de la Wallonie une région de la connaissance, apprenante et créative. Plusieurs actions visaient directement l'internationalisation. Celles-ci restent d'actualité, car elles n'ont pas, à ce que je sache, été mises en œuvre. La première que je rappelle ici est l'idée vertueuse de construire systématiquement des partenariats intercontinentaux pour toute entreprise ou institution, avec un partenaire européen, un américain et un africain ou asiatique. Il s'agirait de mettre en place une action de promotion encourageant les organismes wallons à s'inscrire dans la mondialisation des échanges économiques, à renforcer la diversité, la coopération au développement, etc. La deuxième action que je souhaite pointer est la valorisation des compétences des populations d'origine étrangère sous le slogan *Wallonie terre de couleurs*, comme avantage compétitif dans l'interdépendance et le redéploiement régional. Une troisième mesure porte sur les centres de références scientifiques dans les différentes filières de développement innovantes. Intitulée *Wallonia Knowledge Society Hub*, elle a vocation à encadrer les activités immatérielles notamment en matière d'intérêt ou d'opportunité de financer des projets. Une quatrième action consiste en le lancement d'un programme global de formation culturelle et linguistique portant sur l'Allemagne et l'allemand visant tous les pôles de compétences et de développement, ainsi que tous les secteurs d'activités [26]. Une cinquième action pourrait concerner les agents de la fonction publique wallonne dont les efforts à l'international – singulièrement dans leurs relations avec la Commission européenne et ses différentes Directions générales – sont peu reconnus, peu soutenus, peu valorisés. Hors l'exemple du CETA, les Wallons sont dramatiquement absents des espaces internationaux où se construit le futur des politiques.

Ces mesures, complémentaires aux dynamiques internes d'activation de l'innovation et de l'entrepreneuriat, déjà amorcées pour certaines [27], auraient vocation à familiariser davantage les Wallonnes et les Wallons avec la globalisation, mais aussi à renforcer les relations culturelles et commerciales de proximité, notamment avec l'Allemagne. Les contacts avec la Flandre pourraient du reste faire objet de la même attention.

Conclusion : comment contribuer au bien-être dans un monde sans frontière ?

Depuis 2000 et le départ puis le bref retour d'Elio Di Rupo, de 2005 à 2007, les législatures wallonnes ont souffert d'un véritable déficit de leadership présidentiel, constructif et donnant

confiance aux acteurs impliqués dans les fortes transitions dans lesquelles la Wallonie se positionne. Avec cette présente législature et la mobilisation autour du CETA, et si on évite l'opposition trop rude entre le monde de l'entreprise et une partie de la société civile, on pourrait se trouver à une bifurcation permettant une nouvelle mise en mouvement, avec la fonction de ministre-président renforcée. Il faut reconnaître à certains responsables politiques une grande volonté de transformation de la région et d'accompagnement des mutations économiques. C'est assurément le cas des deux ministres qui se sont succédé en disposant des postes de l'économie et de la recherche depuis 1999 : le libéral Serge Kubla et le socialiste Jean-Claude Marcourt. L'un et l'autre ont assumé une continuité d'actions qui a pu surprendre plus d'un observateur. Ainsi, ont-ils abordé les enjeux avec beaucoup de pragmatisme et de réalisme, – c'est-à-dire moins d'idéologie – en étant particulièrement attentifs aux politiques européennes et en intégrant, avec elles, les défis environnementaux et climatiques nécessaires, au travers, notamment, de la valorisation des économies sociales et circulaires. L'un et l'autre se sont également montrés conscients de la nécessité de rationaliser les outils d'accompagnement des entreprises, sans toutefois y parvenir encore. Le Gouvernement actuel a également su faire la place aux politiques territoriales qui s'appuient sur les acteurs locaux pour mettre en œuvre les politiques de reconversion européennes et wallonnes au niveau des bassins de projets, partout en Wallonie. Encore faut-il que tous les territoires s'en saisissent et franchissent réellement le pas.

La question de savoir comment nous pouvons contribuer au bien-être dans un monde sans frontière, – cette question se pose dans toute région de la planète – reste centrale pour les politiques, les entrepreneurs, les fonctionnaires, les associations et les chercheurs. Ici aussi la réponse des Finlandais est salutaire : en se saisissant des questions provocatrices, des défis difficiles, des discontinuités de la société moderne, en les traduisant en questions de recherche, en conduisant des travaux multidisciplinaires, et en les mettant en application dans des écosystèmes d'innovation ouverts, *en infusant la région avec de la connaissance*, en rendant ainsi le terrain fertile, et en permettant aux projets de grandir ^[28].

Paradoxalement, dans la Wallonie d'aujourd'hui, comme dans d'autres régions du monde, l'essentiel des défis de l'industrialisation ou de la réindustrialisation apparaît probablement moins comme la nécessité de se positionner pour ou contre le développement durable, pour ou contre le défi climatique, pour ou contre la globalisation ou la territorialisation. En fait, ces choix n'existent pas, car il s'agit d'évolutions et d'enjeux dont nous nous sommes, de fait, toutes et tous collectivement, saisis, même si c'est avec plus ou moins d'ampleur, plus ou moins de conviction, plus ou moins d'empressement.

L'enjeu majeur et véritable, c'est probablement, comme le rappelait Thierry Weil, de concilier ou de réconcilier l'ensemble des acteurs, mais aussi les citoyennes et citoyens sur ces idées de progrès de la société et de prospérité économique, et, de surcroît, de pouvoir les articuler. Le professeur au centre d'économie industrielle de Mines Paris-Tech s'inspirait pour en parler des travaux de la *Society for Progress* ^[29], dont les personnalités membres reconnaissent *la créativité et l'efficacité de la libre entreprise et d'un système économique décentralisé*, tout en refusant *l'incomplétude d'un système incapable de promouvoir efficacement les progrès sociétaux*. C'est du dialogue entre praticiens et chercheurs, comme ceux entamés à l'initiative du professeur Subramanian Rangan (INSEAD, Fontainebleau) qu'elles attendent un nouveau paradigme, plus durable et plus satisfaisant ^[30]. C'est aussi probablement ce type de dialogue qu'il s'agirait de mettre en place en Europe, en Belgique et en Wallonie, si on souhaite, ensemble, lever les nombreuses ambiguïtés qui menacent encore et toujours notre développement.

- [1] Cette réflexion trouve son origine dans une demande d'article destiné à la revue *En Question*, publiée par le centre d'analyse sociale Centre Avec, Décembre 2016. Elle constitue une version étendue de l'article envisagé.
- [2] Riita SUURLA, Markku MARKKULA & Olli MUSTAJÄRVI, *Developing and Implementing Knowledge Management in the Parliament of Finland*, Helsinki, Parliament of Finland, Committee of the Future, 2002.
- [3] Marcel LEROY et Pascal LORENT, *Caterpillar, 40 ans « made in Belgium »*, dans *Le Soir*, 3 juin 2005, p. 22. – P. LORENT, *Le site carolo ne cesse de croître, Caterpillar, 35 ans « made in Belgium », Des résultats chiffrés à la pelle mécanique...*, dans *Le Soir*, 4 septembre 2000, p. 15.
- [4] Parlement wallon, Session 2015-2016, CRI, Séance plénière, mercredi 27 avril 2016. CRI, n°16 (2015-2016).
- [5] Ph. DESTATTE, *A propos de quelques révolutions industrielles*, Blog PhD2050, Namur, 8 août 2016. <https://phd2050.wordpress.com/2016/08/08/ri-1de3/> – Ph. DESTATTE, *L'économie wallonne, les voies d'une transformation accélérée*, Exposé présenté au Forum financier de la Banque nationale de Belgique, Université de Mons, le 3 novembre 2014, Blog PhD2050, 24 juin 2015. <https://phd2050.wordpress.com/2015/06/24/fofi/>
- [6] Philip KITCHER, *Pragmatism and Progress*, in *Transactions of the Charles S. Peirce Society*, Vol. 51, No. 4, *The Idea of Pragmatism*, Winter 2015, p. 475-494.
- [7] La R & D par habitant dans les provinces wallonnes en €/hab 2009-2013 montre que celui-ci atteint en Brabant wallon les 4.342,4 € (2013), ce qui contribue largement à une moyenne wallonne de 743,6 €/hab. Le Hainaut et Liège sont respectivement à 315,3 € et 405,9 €, soit sous la moyenne européenne (2013) = 542 € (Eurostat 31.03.2016).
- [8] A noter que la Wallonie n'est pas ici incluse dans la moyenne des RETI.
- [9] *Regards sur la Wallonie*, p. 10, Liège, CESW, Juin 2016.
- [10] *Ibidem*, p. 21.
- [11] *Ibidem*, p. 40-41.
- [12] Par exemple *Regions and Innovation Policy*, *OECD Reviews of Regional Innovation*, Paris, OECD, 2011.
- [13] Opinion « Closing the Innovation Divide », Brussels, Committee of the Regions, 2013. CdR 2414/2012 FINAL.
- [14] Pia LAPPALAINEN, Markku MARKKULA, Hank KUNE eds., *Orchestrating Regional Innovation Ecosystems*, p. 15, Aalto University, 2015. http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/dae/itemdetail.cfm?item_id=22845&newsletter=126
- [15] Hoorä HASHEMI, *An Overview on the Urban CleanTech Project*, Helsinki-Uusimaa Regional Council, 2015. [http://www.uudenmaanliitto.fi/files/17585/ROLE_OF_HELSENKI_UUSIMAA_REGIONAL_COUNCIL_\(corr_20160126\).pdf](http://www.uudenmaanliitto.fi/files/17585/ROLE_OF_HELSENKI_UUSIMAA_REGIONAL_COUNCIL_(corr_20160126).pdf)
- [16] Henri CAPRON, *Réflexions sur les structures économiques régionales*, dans *La Wallonie au futur, Le défi de l'éducation*, p. 176-177, Charleroi, Institut Destrée, 1992.
- [17] *Ibidem*, p. 173.
- [18] Albert SCHLEIPER, *Le devenir économique de la Wallonie*, dans *La Wallonie au futur...*, p. 131-132.
- [19] *Ibidem*, p. 135.
- [20] *Etudes sur la situation de l'entreprise, Portrait des Entreprises en Wallonie, Evolution*, p. 22-23, Wavre, UWE, 08/2016.
- [21] *Ibidem*, p. 17-20.
- [22] Eliane TILLIEUX, *Pacte pour l'Emploi et la Formation*, Namur, Gouvernement wallon, Septembre 2016. <http://gouvernement.wallonie.be/sites/default/files/nodes/story/8978-pacteemploiinformation.pdf>
- [23] Voir à ce sujet le papier de Paul DE GRAUW, *How far should we push globalisation?*, Blog *Ivory Tower*, October 31, 2016, <http://escorialaan.blogspot.be/2016/10/how-far-should-we-push-globalisation.html>
- [24] *Fraunhofer Institute for Technological Trend Analysis Int., Annual Report 2014*, p. 13, Euskirchen, Fraunhofer-Gesellschaft, 2015.
- [25] P. LAPPALAINEN, M. MARKKULA, H. KUNE eds., *Orchestrating...*, p. 16.
- [26] Ph. DESTATTE, *La formation tout au long de la vie, un enjeu pour un développement humain et durable des territoires*, dans *La Formation tout au long de la vie, Nouvelles questions, nouvelles perspectives*, p. 253-270, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.
- [27] Voir notamment l'Axe 1 du *Plan Marshall 4.0, Faire du capital humain un atout*, p. 8-13, Namur, Gouvernement wallon, Décembre 2014.
- [28] P. LAPPALAINEN, M. MARKKULA, H. KUNE eds., *Orchestrating...*, p. 21. *How can we contribute to well-being in a world without borders? By embracing the provocative questions, the difficult challenges, and the disruptive nature of modern society; by translating them into research questions, conducting the multi-disciplinary research, and applying it in open innovation ecosystems. By infusing the region with knowledge, tending the fertile soil, and enabling things to grow.* Opinion Closing the Innovation Divide, Brussels, Committee of the Regions, 2013. CdR 2414/2012 FINAL.
- [29] <http://societyforprogress.org/index.html>
- [30] Thierry WEIL, *Concilier prospérité et progrès de la société*, dans *The Conversation*, Ed. UK, Nov. 1, 2016. <http://theconversation.com/concilier-prosperte-economique-et-progres-de-la-societe-68003> – Subramanian RANGAN ed., *Performance and Progress, Essays on Capitalism, Business, and Society*, Oxford University Press, 2015.